

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André, tenue à l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, le 15 octobre 2018, à 19 h.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs les membres :
formant **QUORUM**

Duranleau, Simon, parent
Legault, Marie-Josée, parent
Morin, Ghislain, parent
Pelletier, Steve, parent
Simard, Jessica, parent
Ashley Douesnard, Laura, enseignante
Levasseur, Aline, technicienne du service de garde
Mercier, Chantal, enseignante
Gignac Éric, enseignant
Desjardins Myriam, personnel de soutien, T.E.S.

Est également présent :
Denicourt, Louis, directeur

Ont avisé de leur absence :
Aubuchon, Caroline, parent
Arpin, Anick, parent substitut
Feeley, Véronique, enseignante
Bernard, Mélissa, parent substitut

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Chantal Mercier et appuyé par Laura Ashley Douesnard d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

21CÉ1819-009

Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 SEPTEMBRE 2018

Il est proposé par Marie-Josée Legault et appuyé par Chantal Mercier d'adopter le procès-verbal du 24 septembre 2018 tel que présenté.

21CÉ1819-010

Adopté à l'unanimité

4. MOT DE LA DIRECTION ET DES ENSEIGNANTS

- 4.1.** Début des billets verts pour récompenser les bons comportements. Le mot St-André définit les éléments du bon comportement. Le comité s'occupe de cela et le tableau sera refait à partir de la première étape.
- 4.2.** Halloween : les jeunes seront costumés après le dîner et sans masque ni objets associés à la violence. La cafétéria fera un menu spécial lors de cette journée.
- 4.3.** La première communication aux parents a été envoyée le 15 octobre 2018.
- 4.4.** Les tables de pique-nique sont arrivées dans le parc école le 15 octobre 2018.

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

4.5. Une rencontre avec le responsable des ressources matériels de la CSVDC a eu lieu cette semaine concernant les toilettes. La ventilation marche très peu. Il y a un questionnement au niveau des produits nettoyants utilisés par le concierge. M. Denicourt va communiquer avec une autre école pour essayer de trouver une solution étant donné que cette école a vécu la même problématique.

4.6. La journée photo s'est très bien déroulée, nous avons eu une belle température. La CSVDC demande de vérifier si le contrat pourrait dépasser les 10 000 \$.

5. VIE DU SERVICE DE GARDE

Mme Levasseur annonce qu'elle quittera son poste le 21 décembre prochain. Nous lui souhaitons une bonne retraite avec beaucoup de ski. Que de félicitations, de la part du directeur, pour son bon travail tout au long de ces années. Elle souligne qu'elle est ici depuis 1989. Elle mentionne que les demandes des élèves et des parents ont grandement changées face aux services donnés. Cette année, 275 élèves fréquentent le service de garde. Le service de garde de l'école St-André est le 3^e plus gros de la CSVDC.

Madame Aline fait le compte-rendu : le 1^{er} octobre, les élèves sont allés jouer aux quilles. Ils étaient 90 à y avoir participé et tout s'est bien déroulé. Le vendredi 19 octobre se déroulera la journée d'Halloween, sans costume, avec différentes activités dont : la cuisine, des courses, des jeux au gymnase et des films. Le 9 novembre, la journée pédagogique sera au CINLB. En décembre, pour Noël, il y aura des recettes de biscuits.

Aline fera toute la planification jusqu'au mois de mars pour la personne qui la remplacera au service de garde. Le CÉ tient encore à remercier Madame Aline pour tout le travail accompli au fil des ans.

Il y a des projets d'improvisation et de tricot qui seront mis en place par le service de garde.

6. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

7. RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Il n'y a aucun changement prévu. La politique ministérielle est suivie. La présidence va les envoyer par courriel.

8. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

On ouvre une parenthèse sur le PEVR concernant les ressources allouées et aucunes de plus ne sera allouées. Il faut faire avec les ressources déjà en place. Il faut mettre en place des activités pour les élèves et ainsi innover.

Concernant le point des critères de sélection il est mentionné, par les membres parents, que nous pourrions ajouter les éléments suivants dans les critères de sélection :

- Gestion des ressources financières et administratives ;
- Capacité à suivre et gérer un budget;
- Capacité à faire des redditions de compte;
- Connaissance des règles de la CSVDC et du Ministère;
- Travailler en collaboration avec le CÉ et divulguer les informations.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

9. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Le directeur dit que, pour les élèves de 6^e année, le Marchethon va payer une bonne partie des activités sportive. Pour les activités culturelles, les élèves iront à la *Voix des vents* le 21 mai et la grande journée des finissant, du 17 juin, exige un montant de 69 \$. Les deux activités sont à la carte.

21CÉ1819-011

Mme Chantal Mercier propose d'appuyer cette façon de faire. La motion est appuyée par Mme Laura Ashley Douesnard.

Adopté à l'unanimité

10. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT 2018-2019

Mme Chantal Mercier explique que le Marchethon aura lieu le 15 mai 2019 et que, s'il pleut, l'activité sera reportée au 16 mai. Les départs se feront de différents points autour du lac Boivin. Les 15 élèves ayant ramassé les plus gros montants auront des récompenses et des élèves de chaque classe seront récompensés. Les récompenses ont une valeur totale de 800 \$.

21CÉ1819-012

Mme Jessica Simard propose d'adopter cette motion et Mme Marie-Josée Legault appuie.

Adopté à l'unanimité

11. SUIVI DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALES ET DU PARC-ÉCOLE

Le directeur souligne qu'il reste 8259 \$ dans le fonds à destination spéciale. Ghislain se demande si les subventions seront reconduites. Il resterait les paniers de basketball à installer. Cela coûterait 4000 \$ pour 4 paniers et 900 \$ pour un Tetherball. Mme Chantal Mercier mentionne qu'un Tetherball serait très apprécié.

M. Louis Denicourt demandera une soumission au directeur des équipements à la CSVDC.

12. SUIVI DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ

Le Directeur dit qu'il reste 200 \$ dans le budget et il n'y aucune dépense prévue.

13. COMMENTAIRES DE PARENTS

M. Simon Duranleau souligne qu'il faudrait trouver une solution pour avoir une plus grande implication au CÉ et à l'assemblée générale.

Il est proposé de faire la réunion en même temps que la rencontre des parents.

Il est aussi proposé d'inviter les bibliothécaires de la commission scolaire à l'assemblée générale.

14. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Tous les postes ont été comblés à l'exécutif du comité de parents. Quelques écoles ont posé des questions sur la révision des secteurs dont les coûts en autobus.

Le financement des activités culturelles est un sujet qui touche de nombreuses écoles.

15. INFORMATION DU COMITÉ EHDAA

Ils ont eu une réunion et les postes à l'exécutif sont comblés.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

16. CORRESPONDANCE

M. Denicourt n'a aucune correspondance.

17. VARIA

17.1. L'école a reçu une demande pour l'implantation d'un club d'échecs de M. Sylvain Courtemanche. Mme Levasseur voudrait qu'on s'assure qu'il soit présent lors des cours. Donc, mettre les règles claires et précises. Il faudrait aussi trouver un local. Myriam Desjardins demande si c'est populaire. Mme Levasseur dit que la logistique est compliquée à cause des deux périodes de dîner. Le coût serait de 97 \$ pour 8 ateliers, par enfant, pour 15 enfants. M. Denicourt spécifie que nous allons à l'encontre du PEVR qui est orienté vers le sport. M. Ghislain Morin mentionne que la ville offre ses ateliers. Nous allons donc refuser cette offre

17.2. Vente des vêtements lors de la remise des bulletins. Louis Denicourt dit que la compagnie Malga sera présente le jeudi 22 novembre, de 15 h à 20 h.

17.3. Stationnement : Steve Pelletier demande d'avertir le corps professionnel d'agir avec précaution lors de l'entrée des véhicules, car plusieurs situations dangereuses sont survenues.

17.4. Ghislain Morin va lire un document concernant l'article sur le statu quo dans les commissions scolaires paru dans la Voix de l'est (il sera annexé). Ghislain Morin dit que les commissions scolaires vont changer en centres de services pour les écoles et qu'il serait bon d'avoir une réflexion sur le sujet. Louis Denicourt amène le point que la difficulté va être au niveau budgétaire pour les directions d'école.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Chantal Mercier et appuyé par Mme Laura Ashley-Douesnard de lever l'assemblée à 21 h 07.

21CÉ1819-013

Adopté à l'unanimité

Ghislain Morin
Président

Louis Denicourt
Directeur